

REVUE POLITIQUE

Le parlement fédéral, ouvert à Ottawa le 7 février, a légèrement détourné les esprits de la scène politique de Québec. Mais cette distraction n'a pas duré. Pour nous, Canadiens-Français, la législature de Québec a des attraites contre lesquels les trois ou quatre cents législateurs qui règlent nos destinées fédérales essayeraient en vain de lutter.

On ne discutait cependant, à Québec, que des questions d'un intérêt bien ordinaire. Mais la disparition de quelques-uns des personnages qui avaient joué les rôles principaux dans les sessions précédentes, l'apparition inopinée d'un nouveau ministère dans des circonstances particulières, et le mécontentement connu d'une partie des conservateurs faisaient penser qu'il pouvait surgir, dans le cours de la session actuelle, quelques incidents inattendus.

Plusieurs députés dont l'attitude future se posait comme une énigme avant l'ouverture des chambres se sont montrés, dès le premier vote, partisans fermes du ministère. Seul M. Beaubien, député d'Hochelaga, a conservé la réserve et la liberté de mouvements dont il avait fait preuve antérieurement. Il a été suivi, quelquefois, par cinq ou six députés conservateurs qui avaient désapprouvé la vente du chemin du Nord.

La majorité ministérielle s'est ainsi tenue, presque constamment, entre trente et quarante voix, dans une chambre composée de soixante et cinq membres.

Les commencements des débats, cependant, ont donné lieu de croire qu'il ne régnait pas une harmonie parfaite dans les rangs ministériels. Le gouvernement dû, en face d'une résistance inattendue, modifier considérablement plusieurs de ses projets de loi. Il ne contrôlait pas parfaitement sa majorité — c'était évident.

Dans le but de forcer les municipalités à contribuer davantage